

Comment se connecter ?

Pour accéder au site TelePAC taper sur n'importe quel moteur de recherche (ex : GOOGLE) le sigle TELEPAC et sélectionner l'adresse « TELEPAC » :

www.telepac.agriculture.gouv.fr

Assistance au 0 800 221 371 (appel gratuit depuis un fixe) du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h à 17h (heures de métropole).



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT

telepac

Bienvenue sur le site
des téléservices des aides de la PAC

CONSEILS QUESTIONS / RÉPONSES CONDITIONNALITÉ 2013 FORMULAIRES ET NOTICES 2013 FORMULAIRES ET NOTICES 2014 DÉCOUVREZ TELEPAC

Utilisateur :
(numéro pacage pour les agriculteurs)

Mot de passe :

[► Créer un compte ou mot de passe perdu](#)

TELEDECLARATION PMTVA 2014

La télédéclaration de la PMTVA 2014 (ADMCA dans les DOM) est ouverte sur TelePAC. Vous pouvez déposer votre demande jusqu'au 15 mai 2014 inclus (16 juin 2014 dans les DOM).

DOSSIER PAC 2014 - ENREGISTREMENT DES MANDATS DE DELEGATION

Si vous avez donné mandat à un organisme de services pour la télédéclaration de votre dossier PAC 2014, vous pouvez enregistrer dès maintenant votre délégation sous TelePAC. La téléprocédure est ouverte.

VERSEMENT DES AIDES 2013 DU 1ER PILIER

Les relevés de paiement des aides 2013 du 1er pilier sont en ligne. Consultez votre espace personnel TelePAC (rubrique "Mes courriers").

Modalités d'accès

Si vous avez déjà un compte en 2013, identifiez-vous avec votre numéro Pacage et votre mot de passe dans l'écran ci-dessus.

Si vous n'avez pas créé votre compte en 2013, et si vous souhaitez créer votre compte, cliquez sur "Créer un compte ou mot de passe perdu".

Précisez votre code personnel TelePAC 2013 (clé d'identification) lorsqu'il vous est demandé : il figure en haut à gauche de votre courrier de fin de campagne 2012.

Sur TelePAC, vous pouvez actuellement :

- Déléguer la télédéclaration de votre dossier PAC 2014
- Déposer votre demande de PMTVA 2014 (ADMCA dans les DOM)
- Déposer un bordereau de localisation ou un bordereau de perte d'animaux
- Consulter et télécharger le relevé de paiement de vos aides 2013
- Consulter et télécharger les courriers de la DDT(M)
- Consulter votre portefeuille actuel de DPU

DDT 57

Je télédeclare mes aides **telepac** sur www.telepac.agriculture.gouv.fr

Etape 1 :

Vous vous connectez pour la première fois cliquez sur « créer un compte ou mot de passe perdu »

The screenshot shows a Mozilla Firefox browser window displaying the TelePAC website. The page title is 'Compte / mot de passe perdu - Mozilla Firefox'. The address bar shows the URL: 'http://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/prd/ident/question.action'. The website header includes the French Republic logo and the text 'telepac Bienvenue sur le site des téléservices des aides de la PAC'. A navigation menu contains links for 'CONSEILS', 'QUESTIONS / RÉPONSES', 'FORMULAIRES ET NOTICES 2012', 'CONDITIONNALITÉ 2012', 'FORMULAIRES ET NOTICES 2013', and 'DÉCOUVREZ TELEPAC'. The main content area is titled 'Création du compte / mot de passe perdu' and contains the following text: 'Afin de vous identifier, veuillez compléter les données suivantes'. Below this are several input fields: 'N° PACAGE :', 'Code INSEE du siège de l'exploitation :', 'N° SIRET de l'exploitation :', 'Date de naissance (ne pas renseigner pour une forme sociétaire) (jj/mm/aaaa) :', '5 derniers caractères de l'IBAN :', and 'Code TelePAC 2013 * :'. A note states: '* Ce code est inscrit en haut à gauche de votre courrier de fin de campagne 2012 sur la première page. Attention: il s'agit d'un code confidentiel, qui vous est strictement personnel. Il permet de vous authentifier sans erreur et sécurise l'accès à vos données ainsi que la signature électronique de vos télédéclarations.' At the bottom of the form are buttons for 'Valider' and 'Annuler', and a link 'cliquant ici' for 'Code TelePAC perdu ?'. The footer of the page reads 'Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt'.

Etape 2:

Saisissez vos informations personnelles

votre "code TelePAC 2013" (clé d'identification) se trouve en haut à gauche de votre courrier de fin de campagne 2012 sur la première page.

Si vous avez perdu votre code → contacter la DDT57 ou demandez le en cliquant sur lien ou en composant le 03.87.34.82.82

Etape 3 :

Choisissez un mot de passe de connexion.

Important : Votre identifiant est votre numéro Pacage

Pour les connexions suivantes, vous aurez uniquement besoin de votre identifiant (numéro Pacage) et de votre mot de passe. Votre "code personnel TelePAC 2013" (clé d'identification) ne vous servira plus, sauf pour créer à nouveau votre compte si vous perdez votre mot de passe

Création de l'identifiant et du mot de passe

La saisie d'un identifiant et d'un mot de passe permet de vous authentifier pour l'accès à vos dossiers TelePAC et sécurise votre signature électronique

Identifiant :

Nouveau mot de passe :

Vérification de la saisie du nouveau mot de passe :

Attention, avant de valider la saisie notez bien votre identifiant ainsi que votre mot de passe pour ne pas les oublier. En cas de perte de votre mot de passe, vous devrez recréer un compte comme lors d'une première connexion.

[▶ Valider](#)